

220

Le premier jour d'août  
 publication faite des  
 demandez filz de  
 Thourat le pere  
 fille de pierre saratier marchand  
 & mere d'autre part touz de cette paroisie d'Ingrandes  
 aucun Empeschement y day. Soubz signe p<sup>re</sup> habituel d'auz cette paroisie  
 d'Ingrandes en l'absence de monsieur le curé dudit lieu & faisant pour lui  
 le say marier & donne la benediction nuptiale selon la forme presente de  
 nostre mere lre Eglise. En presence de leurs filz proches parens & des soubz-  
 signes R. Ligez H. Geoffroy Boiletre

Le quatrieme d'août Mil six cent quatrevingt neuf a esté